



SAS Pôle Energie 2.0
2 Impasse Fernand Rameau
45120 CORQUILLEROY
N°Siret : 944 669 134 00016
Tel :06.33.57.08.64
Contact@poleenergiedugatinais.fr

Tarifs au 1 er Janvier 2024 en H.T.

Pour une zone de 30 km autour de Corquilleroy

Mise en service air/air :

mono-split : 340 € HT

unité intérieur supplémentaire : 90 € HT

Mise en service air/eau :

PAC : 480 € HT

Mise en service airzone / zone contrôle :

490 € HT

Mise en service Tertiaire :

nous consulter

La mise en service résidentielle :

- le contrôle du respect des préconisations d'installation du constructeur,
- Le raccordement du circuit frigoriste,
- Le contrôle de l'étanchéité à l'azote,
- Le tirage au vide des liaisons,
- La vérification des dispositifs d'écoulement des condensats,
- La vérification des raccordements électriques,
- La mise en route,
- Le paramétrage,
- L'aide à la prise en main,
- La remise d'un rapport de mise en service,

Pré-requis :

- Présence de l'installateur,
- Les unités intérieures et extérieures doivent être positionnées et fixées à leur emplacement définitif,
- Rendre l'accès aux unités possible,
- L'installation doit être conforme aux données du constructeur,
- L'unité extérieure doit être installée à moins de 1 mètre du sol (à défaut de présence d'un échafaudage),
- Les dénivelés entre l'unité extérieure et les unités intérieures doivent être conformes aux préconisations,
- L'écoulement des condensats doit être raccordé,
- Les tubes frigo doivent être installés sans cassure ni pliure, bouchonnés et repérés si plusieurs appareils,
- Le diamètre et la longueur des liaisons frigo doivent être conformes aux données constructeur,
- L'alimentation électrique doit être disponible le jour de l'intervention,
- Les raccordements électriques doivent être en place et conformes aux données constructeur,
- Pour les constructions neuves, le compteur électrique doit être le compteur définitif,

Si ces pré-requis ne sont pas respectés, un forfait de 150 euros sera facturé,

STATION TECHNIQUE AGREE :



Société certifiée avec bureau veritas

ATTESTATION DE CAPACITÉ POUR LES FLUIDES FRIGORIGÈNES

